BORMES LES MIMOSAS

le Mag

n°7

AVRIL 2016

NOUVEAUTÉS

LE JARDIN DES FAMILLES
LE CONSEIL DES SAGES

BORMES LES MIMOSAS

INTERVIEW

LES STATIONNEMENTS PAYANTS
À LA FAVIÈRE

SOMMAIRE & INFOS PRATIQUES

SOMMAIRE

Edito	p3
Interview du maire - les parkings	p4 à 6
Le jardin des familles	p7
Le conseil des sages	p8
Le CMJ à Paris	p9
Le point sur les travaux / projets	p10 et 11
Les moments forts en images	p12 et 13
Paroles d'élus - Brèves de conseil	p14
Carnets naissances, mariages, décès	p15

Retrouvez toute l'actualité de votre ville
sur

www.ville-bormes.fr
&
facebook : bormes les mimosas officiel

Bormes le Mag : où se le procurer ?

Le nouveau magazine de la commune est distribué dans les boîtes aux lettres des résidents à l'année. Il est à votre disposition à l'hôtel de ville, à l'office de tourisme et dans de nombreux commerces de la cité.
Pour tout problème de distribution, merci de contacter le service communication en envoyant un email à : communication@ville-bormes.fr

Bormes le Mag est également téléchargeable sur le site internet de la ville (www.ville-bormes.fr) dans la rubrique "la mairie".

Les actualités de la ville

Pas un jour sans qu'un évènement, une rencontre, un rendez-vous... ne se passe à Bormes les Mimosas. Pour être informé, au quotidien, de toute l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter sur la page facebook de la ville (Bormes les Mimosas ville - officiel) ou sur le site internet www.ville-bormes.fr.
Vous y trouverez des informations sur les évènements à venir mais aussi des retours en photos et vidéos de tout ce qui fait de Bormes une cité vivante et attractive !

Bormes les Mimosas le Mag

Publication municipale
Directeur de la publication : François Arizzi
Dépôt légal : en cours
Impression Zimmermann
Papier normes écologiques et encres végétales
Réalisation maquette et articles : service communication, mairie de Bormes - 04 94 05 34 50, 1 place St-François
Photo couverture Damien Bonfils
Photos Mag : Morgane Auffret, Carole Amaro, DR, couverture Alexander Raths/123RF
Service communication

PEFC 10-31-1934 Certifié PEFC pefc-france.org

EDITO du maire

Développer le "vivre ensemble"

L'écoute, le partage, l'harmonie entre les générations, le "bien vivre ensemble" sont des notions et des valeurs que l'équipe municipale veut transmettre et défendre.
Le début de cette année 2016 à Bormes les Mimosas, aura été exemplaire à cet égard.
Après avoir relancé notre "Miss Bormes" et ainsi, avoir promu la beauté de notre jeunesse, portée par Océane Romand une charmante jeune fille du village au sourire éclatant, c'est au tour du Conseil des Sages de voir le jour. Une assemblée de huit Borméennes et huit Borméens de 60 ans et plus, de toutes les sensibilités, nous amenant leur expérience et leur expertise. Ils vont se réunir à intervalles réguliers et leurs avis nous seront précieux.
Après la création, l'an dernier, du Conseil Municipal des jeunes, des référents de quartiers, la mise en place des réunions de quartiers, Bormes les Mimosas vit indéniablement à l'heure de la démocratie participative.
Le partage, c'est aussi la création promise, des jardins familiaux sur un terrain d'un hectare. Le terrain est loué, nous recensons actuellement les personnes susceptibles d'être intéressées et nous travaillons à faire de ce lieu un espace de vie, de rencontre, d'entraide, de plaisir.
Vivre ensemble, c'est aussi vous faire partager l'information au quotidien et vous êtes plus de 4200 à aimer les articles de notre page facebook.
2016 verra aussi la mise en place du nouveau site internet et du nouveau portail famille, facilitant les démarches administratives. Ces dossiers sont lancés et les marchés passés.
Pour conclure, je ne résiste pas au plaisir de vous donner quelques extraits du courrier d'un Lillois, exerçant au Ministère de l'Intérieur et très investi auprès de l'enfance : *"… Bormes les Mimosas est l'un des villages les plus fleuris de France. Et à n'en pas douter, il est aussi l'un de France où il fait bon vivre, être un enfant … je trouve que la commune de Bormes les Mimosas est un modèle en matière de service jeunesse et sports, un exemple à suivre pour toutes les communes de France …"*.
Certains grincheux crieront à l'autosatisfaction, quant à moi je ne crains pas d'affirmer haut et fort qu'il fait bon vivre, ensemble, à Bormes les Mimosas.

François Arizzi
Maire de Bormes les Mimosas
Vice-Président de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures

Petit éclairage sur une mise en lumière ! La fable du touriste mal intentionné

Triste touriste par les fleurs attiré, volait quelques plants au nouveau Para fraichement installés.
Dans ce quartier à l'éclairage nocturne coupé, pour cause de seule maison érigée, le brigand mal inspiré se croyait à l'abri des regards.
Voisin par le bruit alerté, pendant le larcin avéré, lui tira le portrait, avec plaque minéralogique exposée.
Brigand parti dans le Nord retrouvé, se trouva fort dépourvu quand la gendarmerie chez lui fut venue. À la réception de ces hommes en uniforme, le voleur fort gêné ouvrit un large bec et laissa tomber un chèque. Il remboursa son vol au profit du CCAS en jurant qu'on ne l'y prendrait plus.
Cette déprédation éhontée qui n'a pas été la seule, vaut bien une morale. "*S'il avait paru économe au maire d'éteindre une rue qui n'éclaire qu'une maison, c'était sans compter, une fois l'obscurité venue, sur le manque de civilité de certains visiteurs du soir. En comparant le préjudice de la disparition des plantes au coût de la dépense énergétique de l'éclairage du site, sans hésitation, c'est la lumière qui revint*".

Un logo qui s'affiche !

C'est un bien joli clin d'œil que les élèves de CM2 de l'école Jean Moulin ont achevé avant les vacances. Dans le cadre des "NAP", les enfants ont reproduit le nouveau logo de la ville de Bormes les Mimosas en… bouchons ! Encadrés par leur animateur Kévin, ils ont consacré trois séances de deux heures à composer, trier et coller près de 1000 bouchons. Félicitations aux jeunes artistes pour ce recyclage très réussi !

le Stationnement payant à la Favière

Monsieur le maire, pourquoi vouloir rendre le stationnement à la Favière payant ?

François Arizzi : Le choix de rendre le stationnement payant sur la Favière découle d'une double constatation. D'une part, le besoin de trouver de nouvelles ressources financières face au désengagement de l'État, et de l'autre, de résoudre le problème du manque de rotation des véhicules en haute saison estivale sur les parkings de la Favière.

Concernant ce dernier point, je voudrais être très clair. Pendant la campagne électorale, certains commerçants, riverains, Borméens et touristes, nous avaient alerté sur la difficulté de pouvoir stationner sur ces parkings en pleine saison, en journée et le soir. Depuis notre arrivée, nous avons donc mis ces parkings "sous surveillance" et avons pu vérifier que la rotation y était largement insuffisante, notamment à cause de trop nombreux véhicules dits "ventouses". En conséquence, même s'il était resté totalement gratuit, nous aurions envisagé des solutions pour améliorer le stationnement sur la Favière.

Vous parlez de ressources supplémentaires à trouver, était-ce la seule solution ?

François Arizzi : Sans entrer dans les détails, car je me suis déjà largement exprimé sur le sujet, la baisse des dotations de l'État et les nouveaux services concédés génèrent une différence de 1,5 millions d'euros entre les budgets 2013 et 2015, et ce sera deux millions de moins en 2017 par rapport à 2013.

Nous avons traqué toutes les sources d'économies depuis deux ans et nous avons réussi à diminuer le train de vie de la commune de l'équivalent de 16 points d'impôts, sans diminuer la qualité des services rendus à la population. Nous avons aussi differé certains investissements. Mais, cela ne suffira pas à compenser la baisse des dotations et nos nouvelles charges.

La méthode facile aurait consisté, dès la première année, comme l'ont fait certains de mes collègues, à relever les taux d'imposition (on a vu des hausses de 25%), en rejetant la responsabilité sur l'État, sur ses prédécesseurs,... Nous avons eu l'honnêteté de ne pas le faire.

Nous aurions pu supprimer quelques services, augmenter les tarifs de certains autres, par petites touches, cela aurait pu passer inaperçu, nous avons choisi une autre solution, sûrement pas la plus facile, ni la plus populaire, mais elle nous a semblé la plus équitable.

Les commerçants et les résidants de la Favière ont l'impression d'être les seuls à supporter cette charge, pourquoi les parkings des autres quartiers ne sont-ils pas impactés ?

François Arizzi : C'est faux. Tous les quartiers ont été impactés par nos mesures d'économies ou par des investissements différés et certains quartiers bien plus que la Favière.

Quant aux parkings du Pin et du village, s'ils n'ont pas été concernés par le paiement des stationnements, c'est pour de nombreuses raisons, dont la principale, est de ne pas souffrir du manque de rotation et des véhicules "ventouses". De plus, je trouve curieux ce type de réaction. Certaines personnes accepteraient mieux le paiement des parkings de la Favière, si les autres parkings de Bormes étaient eux aussi payants ! Cette façon de penser me laisse dubitatif.

Certains commerçants affirment que vous allez "tuer le commerce".

François Arizzi : Contrairement à ce que semblent penser certains commerçants, nous avons voulu permettre à leur clientèle de stationner, ce qui est la base du commerce, sans tourner pendant de longs moments, quitte parfois à repartir. Beaucoup de Borméens nous l'ont dit, en saison ils ne vont pas à la Favière, faute de pouvoir s'y garer.

En marge de la réunion d'information, d'autres commerçants nous l'ont confirmé, en aparté, car le climat qui y régnait ne les a pas incités à s'exprimer en public. Un restaurateur nous a même fait part du très grand nombre de réservations annulées sur l'instant, faute de pouvoir se garer.

Cependant, loin de moi l'idée d'affirmer que de faire payer les gens est la solution idéale, laissons la saison se dérouler, nous ferons le point après.

À noter que nous allons tracer les places *(ce qui était prévu même si nous n'avions pas rendu les parkings payants)* ce qui va, mécaniquement, augmenter leur nombre.

Enfin, même si ce n'est pas l'essentiel, la présence accrue de policiers municipaux va augmenter la sécurité sur ces parkings.

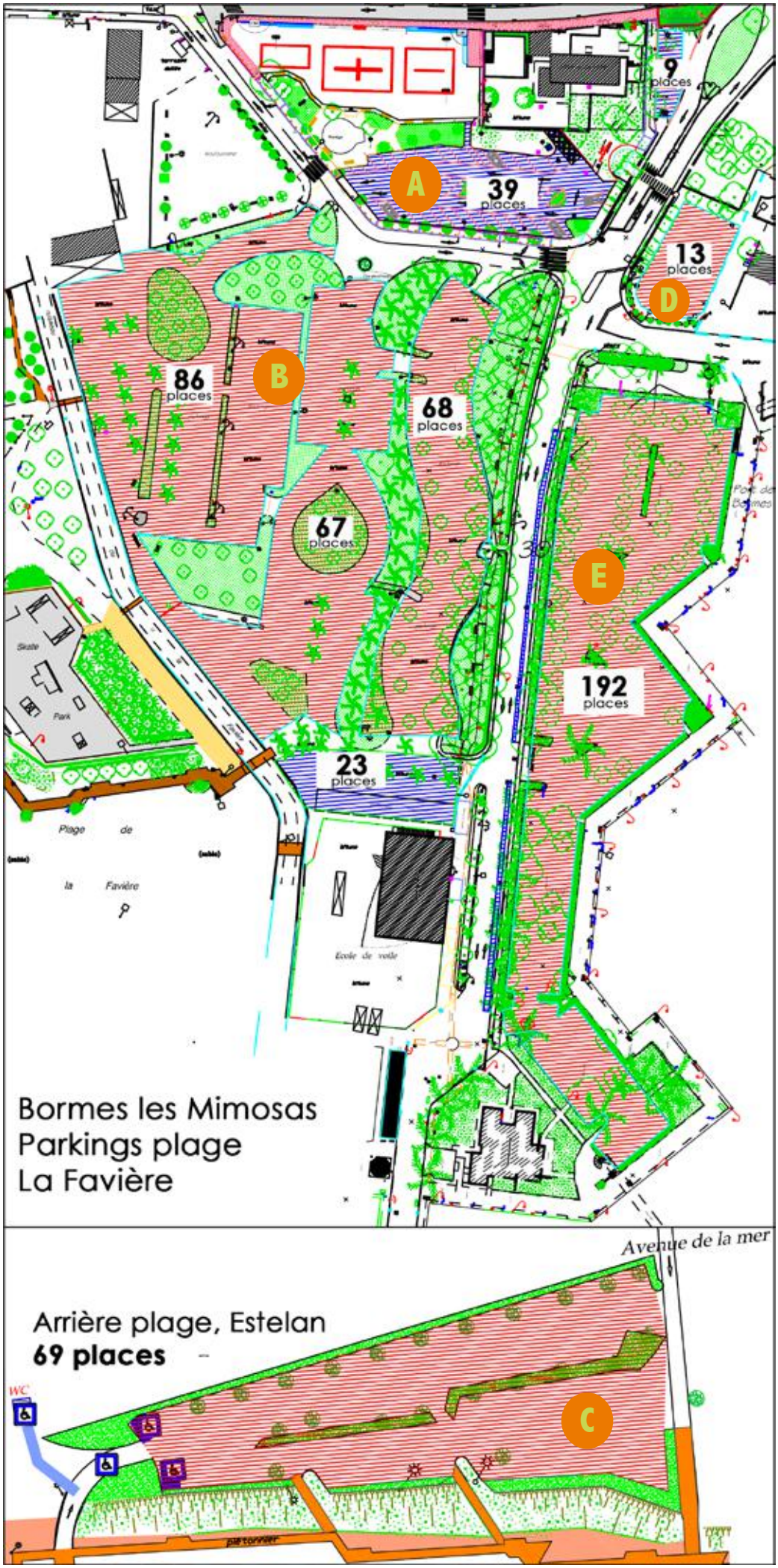

À l'occasion de la dernière séance du conseil municipal, les parkings de la Favière ont été dénommés :

A ▸ parking de la fontaine (gratuit)
B ▸ parking de la pinède (payant)
C ▸ parking de l'Estelan (payant)
D ▸ parking des cabanons (payant)
E ▸ parking du Gouron (payant)

Vos opposants vous reprochent de vous aligner voire de "suivre" le Lavandou.

François Arizzi : L'argument est tellement ridicule qu'il ne nécessite pas de réponse. Simplement, pour la petite histoire, le Lavandou va engager une campagne de lutte contre les panneaux qui fleurissent le long des routes, campagne que nous avons menée avec succès sur Bormes en 2015. Va-t-on accuser le Lavandou de suivre Bormes les Mimosas ?

Certains regrettent un manque de concertation et une décision prise à la hâte.

François Arizzi : Nous avons été élus à la tête de la commune de Bormes les Mimosas pour prendre nos responsabilités. Si nous avions interrogé les habitants de la Favière pour leur proposer le paiement d'une partie des stationnements, la réponse aurait été non ! Si nous l'avions fait quand même, nous aurions alors été accusés de passer en force. Forts d'une vision globale de la commune, ne s'arrêtant pas à un seul quartier, nous avons étudié plusieurs pistes et nous avons fait ce choix.

Nous avons présenté notre projet et proposé une grille tarifaire aux habitants et commerçants lors d'une rencontre à l'école de voile. Après la réunion, car pendant celle-ci, la parole avait été confisquée par des personnes qui ne voulaient rien entendre, certains commerçants et résidents nous ont fait calmement des propositions et nous avons su les entendre, notamment sur le prix de l'abonnement mensuel, que nous avons très largement diminué par rapport à ce que nous avions prévu, comme vous le verrez plus loin.

Quel est le coût de cette opération ?

François Arizzi : Il était prévu, quoi qu'il arrive, un investissement de 80 000 euros sur ces parkings en 2016.

Le coût du système de paiement proprement dit est d'environ 80000 euros supplémentaires pour 12 horodateurs.

Les parkings de la Favière vont être remis à neuf et les places seront tracées ce qui augmentera le nombre de stationnements

Quelles sont les modalités pratiques qui vont être mises en place ?

François Arizzi : Le stationnement sera payant du 15 juin au 15 septembre. Les horaires sont : de 8h à 19h avec la première demi-heure gratuite. Par exemple quelqu'un arrivant à 18h30 pour passer la soirée à la Favière ne paiera pas de stationnement, or, en saison, nous avons constaté que 70% du chiffre d'affaire se faisait en soirée, chiffre qui pourrait augmenter au vu de la fluidité de stationnement retrouvée.

➲Paiement par ¼ d'heure au prix de 0,40 euros, soit 1,60 euros de l'heure.

➲Tarif journalier dès le premier jour à 9 euros

➲35 euros par mois : pour l'ensemble des Borméens et les employés des commerces du Port de Bormes et de la Favière (sur présentation d'un justificatif).

Il est à noter concernant l'abonnement, que lors de cette réunion, nous avions proposé 70 euros pour l'ensemble des Borméens. Nous avons su entendre les arguments qui demandaient une diminution de ce tarif mensuel car ils nous ont été exposés dans le calme et étaient cohérents. De même, nous avons entendu la demande de prévoir un tarif journalier dès la première journée.

Le faible coût des abonnements ne nous permet malheureusement pas de garantir le stationnement.

Les abonnements se feront auprès de la police municipale sur présentation de justificatifs, le renouvellement directement à la borne. Ils seront de date à date. Par exemple, un abonnement pris le 1er juillet sera renouvelable le 1er août.

Vous espérez faire des bénéfices, à quoi serviront-ils ?

François Arizzi : Nous espérons retirer entre 300 000 et 350 000 euros de cette opération. L'argent récolté nous permettra de réaliser certains de nos investissements sans avoir recours à l'emprunt et ainsi sans le faire peser sur les futures générations. Ces investissements se feront partout sur la commune mais principalement sur le quartier de la Favière.

Quelques mots pour conclure ?

François Arizzi : C'est la première décision impopulaire que je suis obligé de prendre, j'en ai conscience, mais j'ai été élu pour faire des choix et je les assume. De plus, je reste persuadé que la rotation des véhicules sera bénéfique pour l'économie de la Favière.

Plus généralement, le citoyen doit en être conscient : le tout gratuit a vécu. En ces périodes difficiles, par exemple, plusieurs départements réfléchissent à faire payer aux bénéficiaires, certaines interventions des sapeurs-pompiers.

Pour contenter tout le monde, il faudrait que tout soit gratuit, ne pas diminuer la qualité des services, ne pas augmenter les impôts, …

À Bormes, comme ailleurs, les communes n'ont pas les moyens de prendre le relais de l'État dans tous les domaines. ■

ENSEMBLE un jardin pour les familles

Un exemple de jardin des familles

C'est un projet à dimension sociale qui va voir le jour dans les mois à venir. Des jardins familiaux vont être créés où le partage, la solidarité et la convivialité seront à l'honneur. Les inscriptions sont ouvertes !

Cultiver ses propres légumes, transmettre à ses enfants le plaisir de la terre, se retrouver pour discuter et échanger... C'est un lieu particulièrement convivial qui s'apprête à voir le jour sur la commune de Bormes les Mimosas. Depuis plusieurs mois, le projet des "jardins familiaux" est étudié par le premier magistrat François Arizzi et son équipe, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de mettre "la main à la terre".

Le concept

Proposer la location de parcelles cultivables de 50m² (*avec la possibilité de louer deux parcelles)* afin que les particuliers puissent y produire les légumes et plantes destinées à leur propre consommation. Le terrain, situé dans le quartier du Para, sera clôturé pour éviter les dommages causés par les sangliers.

Les jardiniers disposeront pour une somme mensuelle modique : de leur parcelle, d'un abri de jardin partagé *(un abri pour deux parcelles)* et de l'eau du canal de Provence.

Une charte commune

Les jardiniers s'engageront, au travers d'une charte, à veiller au respect de l'environnement. La culture biologique, en favorisant la culture à l'ancienne, sera ainsi privilégiée et le service des espaces verts se rendra disponible pour apporter aide et conseil aux jardiniers.

Un lieu de "vivre ensemble"

De part sa conception *(voir le schéma ci-dessous)* les jardins familiaux seront un véritable lieu d'échange et de partage où le vivre ensemble sera le maître-mot. Un espace convivial sera ainsi aménagé : à l'ombre de tilleuls, des bancs et un barbecue permettront aux jardiniers et leurs familles de se retrouver.

À terme, une gestion associative

Si la municipalité est à l'origine du projet en mettant à disposition le terrain d'un hectare et ses aménagements, l'objectif est que les bénéficiaires s'organisent ensuite en "association" pour gérer et faire vivre ce lieu unique sur la commune. Dès les inscriptions finalisées, une réunion avec toutes les personnes intéressées sera mise en place par la municipalité pour dévoiler l'ensemble des modalités.

Faire une demande de jardin, mode d'emploi

Suite à la publication de l'information sur la page officielle facebook de la ville, 26 particuliers se sont fait connaitre et pré-inscrire. La municipalité souhaite, pour mettre en œuvre le projet, qu'une quarantaine de parcelles soient occupées. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du service technique au 04 94 05 34 60.

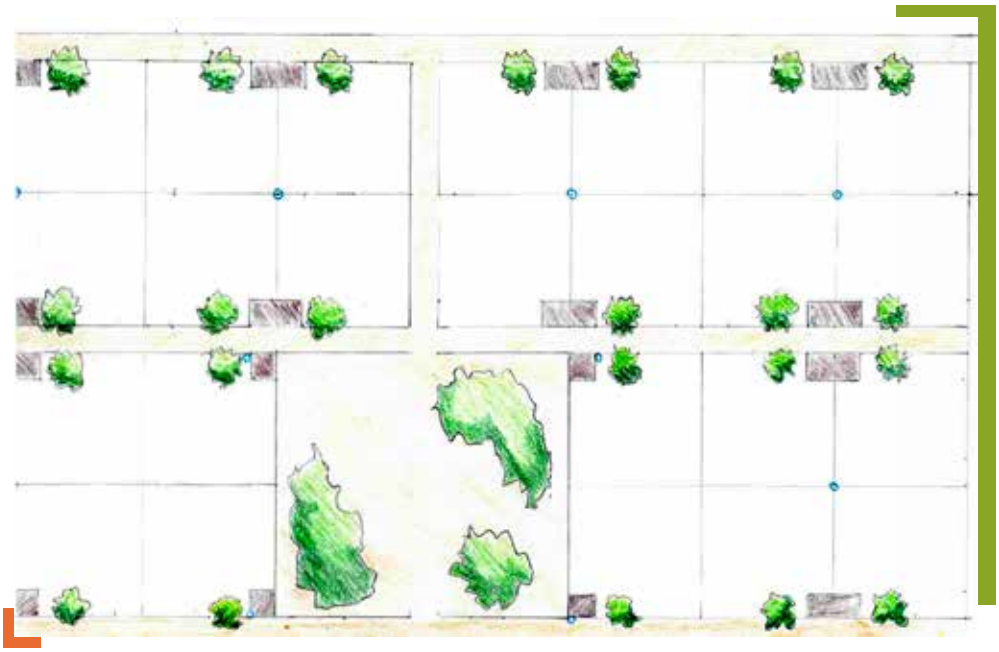

À L'HEURE de la démocratie participative

Après la mise en place des "référents de quartiers" et du conseil municipal des jeunes, c'est au tour du conseil des sages de voir le jour. Véritable engagement de l'équipe municipale, la démocratie participative est au cœur de ce nouveau projet !

Ils sont 16, huit hommes et huit femmes a avoir accepté le challenge : composer le premier conseil des sages de la commune. Chaque mois, ils se réuniront pour réfléchir, échanger et avancer sur des thématiques précises traitant de grands projets ou de problématiques à long terme. La première séance portera ainsi sur "le devenir de la commune en terme d'évolution de la population sur les dix années à venir". Régi par une "charte", ce conseil des sages aura à cœur d'apporter son expérience pour faire avancer Bormes les Mimosas.

Première assemblée plénière du conseil des sages, en présence du maire François Arizzi et pilotée par Véronique Ginoyer, conseillère municipale, Marlène Fayolle, Jacky Piersanti sous l'égide du docteur Isabelle Canonne, adjointe à la vie sociale. Le conseil des sages est composé de : Lou Baron, Mireille Bracco, Yvette Chatagnier, Robert Dalmasso, Gérard Daumas, Gilbert Ghio, Nicole Jourdan, Chantal Lesage, Arlette Montanard, Jésus Moreno, Eléonore Rosier, François Tassy, Yves Thomas, Bernard Tulinski, Monique Vinotto et Henri Walbert.

Parole d'élue

De sa formation de notaire, titulaire d'un DESS de droit privé, Véronique Ginoyer, conseillère municipale, a conservé son amour des institutions qu'elle souhaite partager au sein de ce conseil.

Pourquoi avoir mis en place ce conseil des sages ?

V. Ginoyer : Dans nos sociétés, le point de vue des anciens a tendance à être laissé de côté. Pourtant, il est à l'origine de toutes les grandes démocraties. Dans de nombreuses civilisations, on s'appuie encore sur les anciens. Avec l'âge on apprend à se tempérer, l'expérience nous permet de prendre des décisions plus sages. Mettre en place ce conseil des sages nous tenait vraiment à cœur. Nous voulions mettre à l'honneur cette sagesse et cette expérience. Il est essentiel de se rappeler que nous avons besoin de racines, dans le temps et dans l'espace. Mettre en exergue cette richesse de l'âge c'est une sécurité pour notre commune.

Ce conseil est constitué de personnalités très différentes...

V. Ginoyer : Absolument. Nous avons tenu à ce qu'il y ait aussi bien des Borméens d'origine, d'autres de longue date mais aussi des personnes arrivées plus récemment dans la commune. Chacun va pouvoir apporter son regard qu'il soit "neuf" ou "ancré" dans l'histoire du village.

Quels seront les points forts de ce conseil ?

V. Ginoyer : Nous avons bénéficié de l'aide de la ville de Lavandou qui a, depuis de nombreuses années, un conseil des sages. Mais notre fonctionnement sera différent car nous avons, à Bormes, des référents de quartiers. Notre souhait n'est donc pas de faire doublon avec leur mission. Les "sages" vont recevoir les problématiques en amont pour leur permettre de réfléchir. Le jour du conseil, ils disposeront d'un temps de parole individuel pour exposer leur point de vue, puis d'un temps d'échange commun. Notre volonté est que la parole du Conseil des Sages soit ensuite porteuse, qu'elle puisse orienter ou faire changer une décision.

Des actions sont-elles prévues avec le conseil municipal des jeunes ?

V. Ginoyer : Tout à fait ! J'ai à cœur d'organiser des rencontres, sous forme de jeux, entre les jeunes élus du CMJ et les Sages. Je souhaite les faire réfléchir, de manière ludique, sur des notions de démocratie, de laïcité... Je veux qu'ils prennent conscience que, même si le système est imparfait, le droit, la politique, les institutions (...) sont garants de la paix sociale.

Paroles de Sages...

☞Apporter des choses positives

Pour Lou Barone, installée à Bormes les Mimosas depuis 2010, un seul mot d'ordre : le dynamisme. "*Il faut que ça bouge ! Participer au conseil des sages, c'est l'occasion de traiter des sujets d'intérêt général, être à l'écoute de mes concitoyens et apporter une attention particulière aux jeunes. La jeunesse est précieuse, je veux bousculer les choses pour les aider à vivre et travailler ici. J'espère apporter des idées constructives !*"

☞Une forme de démocratie adaptée

Pour Gérard Daumas, très impliqué dans la vie locale depuis plusieurs décennies, le conseil des sages est "*l'occasion de participer modestement à la vie de la commune. C'est une forme de démocratie qui convient très bien à une ville de taille familiale comme la nôtre*".

☞Tirer le village vers le haut

Pour Arlette Montanard, Borméenne bien connue, son investissement au sein du conseil des sages est évident : "*Il faut que l'on tire Bormes, et surtout le village, vers le haut!*" De sa longue expérience en tant qu'ancienne présidente de l'association des commerçants et élue à la chambre de commerce, elle garde non seulement ses réflexes mais aussi son franc-parler et ses contacts. *"Je suis au cœur du problème, je suis prête à aider pour l'intérêt général mais pas pour l'intérêt particulier*".

☞Un plaisir citoyen

Pour Robert Dalmasso, c'est un "*plaisir citoyen*" de pouvoir donner son avis sur des sujets qui lui tiennent à cœur : "*J'espère pouvoir apporter mon expérience sur des sujets liés à la sécurité, à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, l'agriculture, l'urbanisme... Et tous les sujets qui peuvent concerner le bien-être des Borméens et le vivre ensemble*".

LES JEUNES BORMÉENS à Paris
ambassadeurs de choc

C'est une expérience incroyable que viennent de vivre 14 des 16 élus du conseil municipal des jeunes. Encadrés par deux conseillères municipales, Véronique Pierre et Josiane Magréau, leur animatrice Nathalie Aparicio et deux animatrices du service jeunesse, les petits Borméens ont passé trois jours à Paris pour un voyage alliant culture et citoyenneté.

Après la visite des lieux "incontournables" de la capitale comme la tour Eiffel, les Champs-Elysées, le Panthéon, le Louvre ou l'Arc de triomphe, les jeunes élus ont eu le privilège de découvrir l'Assemblée Nationale lors d'une visite accompagnée par Sylvie Gourgeon, assistante du député de notre circonscription Jean-Michel Couve. Pour la plupart, le moment fort de ce séjour restera sans aucun doute la cérémonie sur la tombe du Soldat Inconnu où les enfants ont participé au ravivage de la flamme.
Pour Amandine c'était "*un moment magique et inoubliable*", pour Livio la commémoration était "*magique, je me sentais tout petit*" et pour Déborah "*la commémoration était ce que j'ai préférée. Avec les gens importants, le défilé, les dépôts de gerbes de fleurs. La solidarité entre nous tous faisait chaud au cœur*". Découvrez d'autres témoignages des enfants...

Les champs Elysées étaient fait de boutiques et d'une centaine de personnes. En remontant les champs Elysées Célia a reconnu Iza des "Kids United" qui mangeait une glace à la vanille ! Nous avons pris des photos avec elle. L'arc de triomphe est magnifique et vieux ! Il est moins haut que la tour Eiffel.

Commémoration :
La commémoration était un peu longue, mais intéressante. J'ai bien aimé rendre hommage aux soldats.

Assemblée nationale : elle était très impressionnante, je n'aurais jamais pensé un jour visiter un tel institut aussi haut placé dans la "monarchie"

Assemblée nationale :
L'assemblée nationale est immense ! Ce que j'ai préféré c'est : la salle des fêtes avec tous les lustres, les dorures... et la salle de réunions.

Le panthéon :
Je n'ai pas aimé le Panthéon car tous ces tombeaux m'ont bouleversé

Le panthéon : c'était impressionnant d'imaginer que de nombreuse personnes ayant fait des choses importantes pour notre pays étaient enterré juste sous nos pieds

Infos
Révision générale du PLU

Dans le cadre de la concertation relative à la mise en révision générale du Plan Local d'Urbanisme prescrite par délibération du conseil municipal en date du 5 novembre 2014, il a été établi un programme d'information comprenant notamment une réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) qui s'est tenue le mercredi 4 mai 2016, une réunion publique prévue le 23 mai à 18h à la salle des fêtes, une exposition publique du Diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du 1er au 15 juin 2016, ainsi que le débat sur le PADD lors du conseil municipal du 25 mai 2016. Il est rappelé qu'un registre d'avis et de conseils permettant de s'exprimer sur le développement durable de la commune est à la disposition du public depuis le 6 novembre 2014 au service urbanisme.

Compteur Linky
Le "non" de la municipalité

À l'occasion de la dernière séance du conseil municipal du mercredi 27 avril, le premier magistrat a demandé aux élus de se positionner contre l'installation des compteurs ERDF Linky. En effet, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, le déploiement de ces compteurs dits "intelligents" a été rendu obligatoire. Pour autant, de nombreuses voix s'élèvent contre cette généralisation, dont celle désormais des élus borméens. En effet, c'est à la majorité (un vote contre de Claude Faedda) que le conseil municipal s'est opposé en raison des éléments suivants :

- les Borméens ne sont pas, pour la plupart informés des conséquences éventuelles des boîtiers sur leur consommation d'énergie et sur leur santé.
- la consultation des données récoltées par le compteur Linky seront accessibles uniquement par internet et que rien ne garantit que cette consultation sera gratuite pour l'usager.
- de nombreuses données personnelles pourront être revendues par ERDF à des entreprises privées sans le moindre contrôle.
- la crainte que les usagers refusant l'installation de ces compteurs se voient appliquer des services complémentaires facturés par ERDF

Aux vues de tous ces éléments, le conseil municipal a donc décidé d'adopter le principe de précaution qui précise que "l'absence de certitude ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées pour prévenir de dommages graves et irréversibles". La ville de Bormes les Mimosas s'oppose donc à l'installation des compteurs Linky en attendant les conclusions du rapport de l'ANSES (agence nationale de sécurité et d'alimentation de l'environnement et du travail).

LE POINT sur les...

Les travaux

De nouveaux enrobés au village

En avril, le département avait programmé la rénovation de l'enrobé du boulevard de la République, sur le tronçon situé entre le carrefour de la route des Lavandières et la place Gambetta, au village. Afin d'harmoniser cette réhabilitation sur l'ensemble de l'axe traversant l'ancienne cité, le maire François Arizzi a sollicité Marc Giraud, président du conseil départemental du Var pour que les aménagements soient prolongés jusqu'à la chapelle St-François. Cette demande ayant été entendue, fin avril, après cinq jours de travaux nocturnes, c'est un nouveau revêtement flambant neuf qui a été posé d'un bout à l'autre de l'antique quartier.

Le pont de Bénat

Des aménagements de dévoiement des réseaux d'eaux usées, d'eau potable, canal de provence et prévision ERDF ont été réalisés au niveau du pont du Batailler. Après la saison estivale, la partie la plus importante des travaux concernant l'élargissement de la structure débutera.

...PROJETS

Souffle d'art

C'est un projet particulièrement novateur qui va voir le jour dans les mois à venir. Engagement de campagne, la première partie du "Souffle d'art" va être mise en œuvre très prochainement.
Sous l'égide du docteur Isabelle Canonne, maire-adjoint, et piloté par Véronique Ginoyer, conseillère municipale, le projet vise à créer un **parcours de santé** qui reliera la "Pointe du Gouron" à la Favière jusqu'au château au village.

Enthousiaste, Véronique Ginoyer explique la philosophie du projet : "*L'idée du Souffle* (pour le côté santé et sport) *d'Art* (pour la dimension culturelle) *est de créer un parcours qui alliera à la fois le sport, le jeu, la santé, la culture et l'art. Il y aura des niveaux différents, une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des jeux pour les enfants mais aussi une dimension artistique*".
Avec des œuvres d'art à demeure, d'autres éphémères le parcours de santé évoluera donc au fil des mois et des années. Mobiles, voiles peintes, structures mais aussi petits galets peints par les enfants de la commune, "des petits pas" qui symboliseront le cheminement du château à la Favière...
Un subtil mélange d'œuvres d'artistes mais également des réalisations de la jeunesse borméenne très impliquée dans le projet. Une commission travaille actuellement sur l'aménagement de la Pointe du Gouron pour lequel un budget de 50 000 euros a été provisionné en 2016. Les Borméens comme les visiteurs pourront bientôt s'adonner à des balades alliant à la fois le sport et la culture avant la fin de l'année !

Mais aussi...

La "maison des ados" : le projet dit de "la maison des ados" avance à grand pas. Il regroupera, à terme, à la maison de Bormes, l'espace ados, le service ados-sport, le service jeunesse, le PIJ (point information jeunesse) et le relais emploi. Un appel d'offres restreint a été lancé et trois architectes ont été retenus. Ces derniers entrent à présent dans le cadre d'un concours et doivent donc présenter leur projet pour la mi-juin. Une fois le choix effectué entre les offres, les travaux devraient débuter en 2017.

La "maison funéraire" : suite à une étude de marché, il a été décidé de réaliser la maison funéraire en régie intercommunale dans le cadre du SIVOM (Bormes-Le Lavandou uniquement). Le choix de la maitrise d'oeuvre va être lancé prochainement (par marché) et les travaux devraient débuter avant la fin d'année.

Le "haut débit" : La compétence a été transférée à la communauté de communes Méditérrannée Portes des Maures. Les trois appels d'offres concernant le village, le pin et le chemin du train des pignes seront lancés très prochainement.

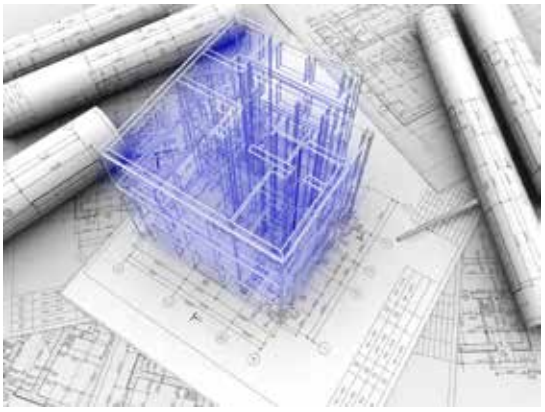

Rachat de maison quartier du Pin : Les actes d'achat ont été signés pour permettre un futur projet d'aménagement de la place du Pin. Ce projet est un projet à long terme.

La salle du conseil : la salle du conseil municipal va être réaménagée dans la salle Henri Chartier (ancien restaurant scolaire) et l'actuelle salle du conseil deviendra une salle des mariages. Un ascenceur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à ces deux salles. Les travaux seront réalisés dans l'année.

IMAGES de bonheur partagé

MISS BORMES

La municipalité a souhaité renouer avec une tradition de charme oubliée depuis bien longtemps : l'élection de sa miss. Pour cette première ré-édition, Océane Romand a remporté la couronne, entourée, sur le podium, de Patsy Libert et Cassandre Van Glabeke.

MÉTIERS D'ART & ANTIQUITÉS

VIVA CARNAVAL

CORSO 2016

L'épicerie du
BIENVENU
AU
CARNAVAL

paroles d'élus

Toujours avec Bormes 2000 - Nicole Pestre, Rania Mekerri, André Denis, Joël Benoit

« A la recherche… des sous perdus »
Le budget 2016 parait conforme aux orientations budgétaires unanimement approuvées. Pas d'augmentation de la pression fiscale, des investissements raisonnables soutenus par une bonne capacité d'autofinancement.
En fonctionnement la réduction des dépenses de personnel n'est pas encore perceptible.
Mais voici qu'apparaissent des dépenses pour la mise en place de parcmètres et des recettes attendues de ce stationnement payant.
Bormes a toujours eu une tradition d'accueil qui participe à son attrait.
Certes il est toujours agréable de faire payer les autres plutôt que de payer nous-mêmes.
Mais est-il normal que nous, conseillers municipaux de Bormes, ayons été informés de cette décision de mettre des parcmètres à la Favière par M. le maire du Lavandou, au cours d'une réunion avec ses commerçants ? Nous sommes favorables à l'intercommunalité mais est-on obligé de nous aligner sur notre commune voisine sur ce genre de sujets ?
Comment sera choisi le prestataire ? Quid de la zone bleue ?
Où s'arrêtera cette taxation ? Le Pin et le Village seront-ils un jour concernés ?
Autant de questions qui méritaient débat tant avec les commerçants qu'avec les élus.
Le « Conseil des Sages » récemment nommé eût pu aussi être consulté.
Sur un tel sujet, dans notre propre groupe les opinions divergent : Nicole Pestre est contre tout parking payant, André Denis et Rania Mekerri sont pour, évoquant même l'extension à tous les parkings de la Favière. Joël Benoit s'abstient estimant que le sujet méritait débat bien que la décision finale relève du pouvoir de police du maire.
Par contre c'est unanimement que nous déplorons que M. le maire ait mis « la charrue avant les bœufs » en introduisant dans le budget ce chapitre alors que rien de définitif n'aurait dû être arrêté sans concertation.
Sans cette question c'est unanimement qu'eût été voté le budget ! Dommage !

Claude Faedda

Ces derniers mois, la France à été touchée dans sa chair, dans son cœur et dans ses principes. À notre peine, doit se rajouter celle des belges et celle de tous les pays concernés par ces actes abjects et contraires à ceux qu'aspire l'Humanite.
Restons unis et ne perdons pas espoir en nous, qui sommes les descendants de ceux qui ont inspirés " La Déclaration des Droits de l'Homme

BRÈVES du CONSEIL

Lors de la séance du mercredi 23 mars 2016 du conseil municipal, Alain Combe, adjoint délégué aux travaux a souhaité faire une déclaration.

Monsieur le maire, mes chers collègues du conseil municipal.
C'est non sans émotion que je m'adresse à vous lors de ce conseil municipal.
J'occupe la fonction d'adjoint aux travaux depuis 8 ans. Lors des dernières élections, j'ai décidé d'accorder toute ma confiance à l'équipe "Ensemble pour Bormes" conduite par François Arizzi.
La lassitude dûe à un précédent mandat difficile et l'âge aidant, je ne souhaitais pas particulièrement occuper à nouveau cette fonction aussi passionnante que prenante. Mais François Arizzi m'a demandé d'apporter toute mon expérience à cette nouvelle équipe. Pris par la fougue et l'envie de tout ce groupe, j'ai accepté, à une condition : Pouvoir passer la main en cours de mandat.
Aujourd'hui l'heure est venue. Jérôme Massolini relevera tous les défis qui nous sont proposés. Il apportera sa fougue, sa compétence et son envie. Il fera un excellent adjoint aux travaux.
Je demeurerai quant à moi, conseiller municipal dans la majorité et j'aiderai l'équipe en général et Jérome en particulier sur tous les dossiers où l'on fera appel à mes services. Ceci n'est donc pas une démission, mais une transition voulue et réfléchie, n'en déplaise à ceux qui auraient souhaité y voir tout autre chose. Les élus d'Ensemble pour Bormes, dont moi-même continueront donc leur travail en toute sérénité autour de notre maire François Arizzi.

Alain Combe

Zoom sur la fontaine

Lieu de rencontre en journée, véritable féérie en soirée... la fontaine de la Favière prend ses quartiers d'été ! Les horaires pour les mois à venir :
- jusqu'au 15 juin : de 10h à 12h et de 18h à 22h
- du 15 juin au 15 septembre : de 10h à 12h et de 19h à 00h

Fleurissez vos maisons

Comme à chaque printemps, le service Espaces Verts de la ville de Bormes les Mimosas invite les Borméens à participer au concours communal des maisons fleuries. Le bulletin d'inscription *(distribué en boîtes aux lettres mais également disponible en mairie et à l'office de tourisme)* est à remplir et à renvoyer avant le 10 juin. À vos jardins, balcons, fenêtres... !

CARNET DE NAISSANCE

Ils sont nés récemment

15 octobre 2015	Garnier Laura
26 novembre 2015	Drouin Nolan
14 janvier 2016	Richard Juigne Eden
20 janvier 2016	Felices Adrien
20 janvier 2016	Felices Mathias
24 janvier 2016	Moignard Evan
31 janvier 2016	De Campos Martins Aronn
9 février 2016	Verbrugghe Patxi
14 février 2016	Tache Gonzalez Sandro
21 février 2016	Cléroux Alixanne
26/02/2016	Abdelouahed Mace Léo
03/03/2016	Rogé Maëlia
23/03/2016	Vassallo Sapin Léon

La commune souhaite la bienvenue à ces nouveaux petits Borméens et ses plus sincères félicitations aux jeunes parents

CARNET DE MARIAGE

Ils se sont dit «oui»

17 octobre 2015	Goblet Florian et Landry Magalie
21 mars 2016	Auger Romain et Drolez Isabelle

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et aux familles ainsi réunies

CARNET DE DEUIL

Ils nous ont quitté dernièrement

03 septembre 2015	Madame Lacour Odette
15 décembre 2015	Monsieur Demartis Stéphan
27 décembre 2015	Madame Orset Anna
08 janvier 2016	Madame Panzani Gabrielle
08 janvier 2016	Monsieur Courme Gérard
11 janvier 2016	Madame Montanard Mireille
12 janvier 2016	Madame Honegger Carmelle
17 janvier 2016	Madame Bertoli Françoise
20 janvier 2016	Monsieur Vilain Marc
26 janvier 2016	Monsieur Crepin Julien
30 janvier 2016	Madame Larouzé Aimée
01 février 2016	Monsieur Vallauri Emile
04 février 2016	Madame Pajanacci Angèle
06 février 2016	Monsieur Pialot Emile
17 février 2016	Madame Ramard Marcelle
17 février 2016	Madame Faucquez Paulette
19 février 2016	Monsieur Monnin Gérard
27 février 2016	Madame Bihel Annick
27 février 2016	Madame Dordet Amparo
09 mars 2016	Monsieur Navarre François
16 mars 2016	Monsieur Bihel Maurice

La ville présente ses plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches

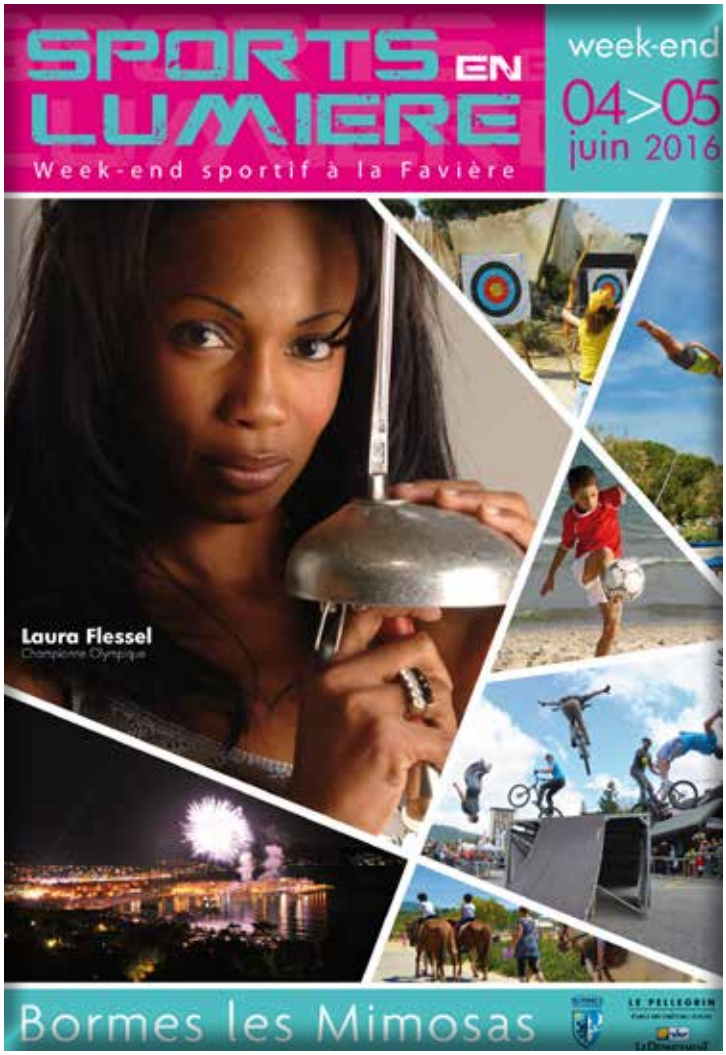
SPORTS EN LUMIERE
Week-end sportif à la Favière
week-end
04>05
juin 2016
Laura Flessel
Championne Olympique
Bormes les Mimosas

BORMES LES MIMOSAS
du 7 au 10 juillet 2016
Tango Argentino
Fiesta
Festival International d'Été
de Spectacle et Tango Argentin
HIPPOLYTE BOUCHARD
Bicentenaire de l'Indépendance de l'Argentine
1816 - 2016
RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
Office de tourisme 04 94 01 38 38
www.bormeslesmimosas.com

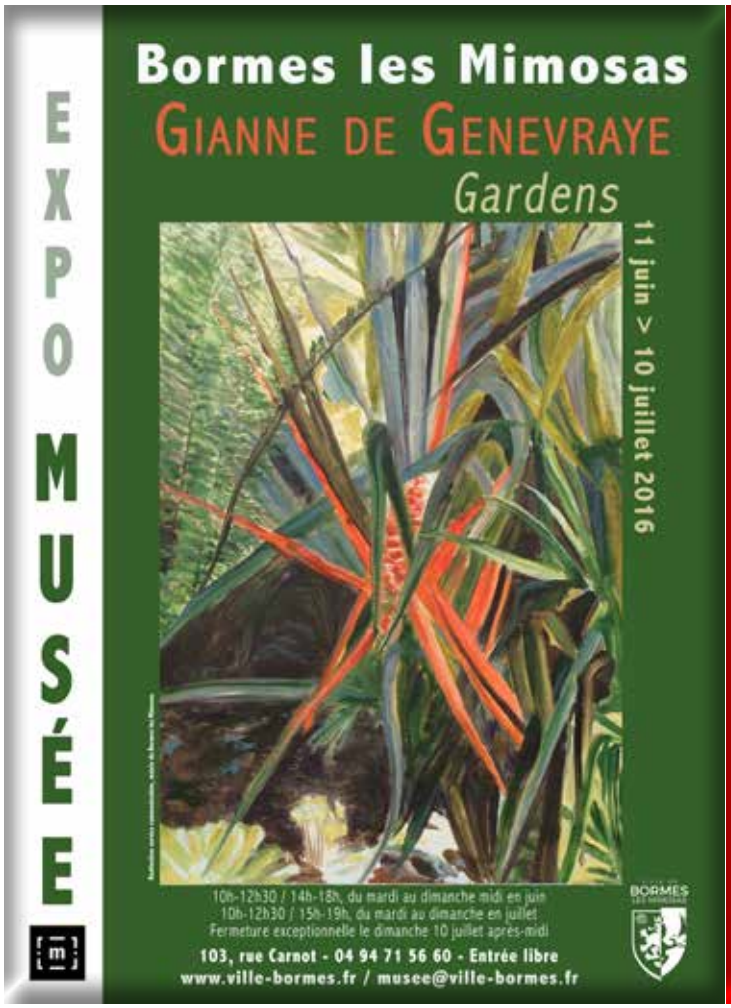
EXPO MUSÉE
Bormes les Mimosas
GIANNE DE GENEVRAYE
Gardens
11 juin > 10 juillet 2016
10h-12h30 / 14h-18h, du mardi au dimanche midi en juin
10h-12h30 / 15h-19h, du mardi au dimanche en juillet
Fermeture exceptionnelle le dimanche 10 juillet après-midi
103, rue Carnot - 04 94 71 56 60 - Entrée libre
www.ville-bormes.fr / musee@ville-bormes.fr

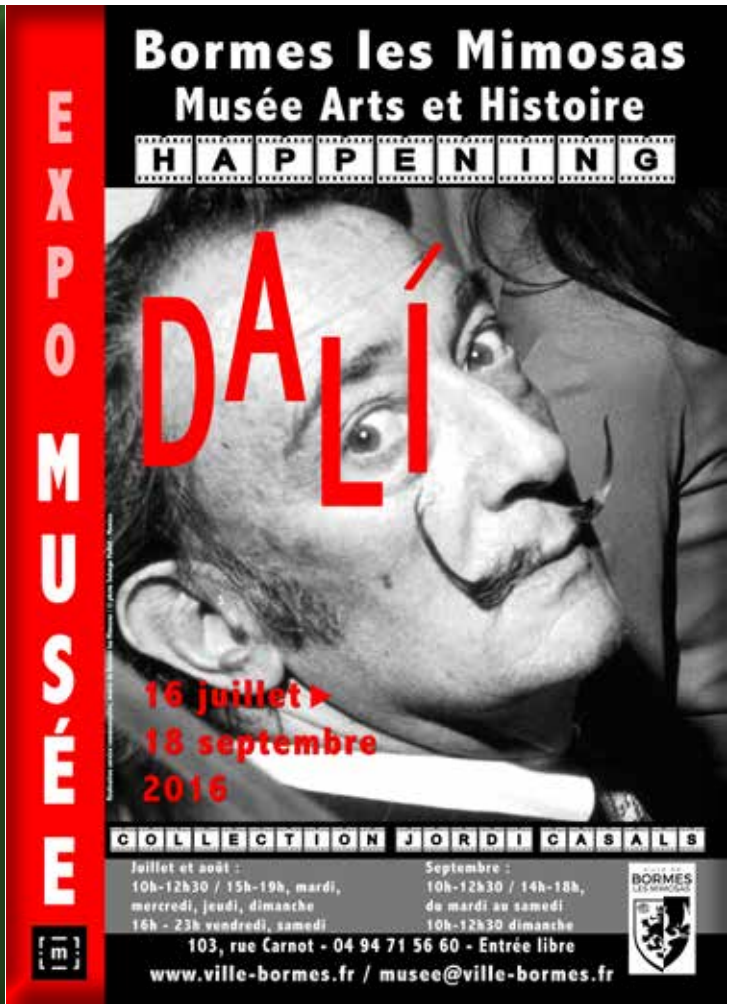
EXPO MUSÉE
Bormes les Mimosas
Musée Arts et Histoire
HAPPENING
DALÍ
16 juillet ▸
18 septembre
2016
COLLECTION JORDI CASALS
Juillet et août :
10h-12h30 / 15h-19h, mardi,
mercredi, jeudi, dimanche
16h - 23h vendredi, samedi
Septembre :
10h-12h30 / 14h-18h,
du mardi au samedi
10h-12h30 dimanche
103, rue Carnot - 04 94 71 56 60 - Entrée libre
www.ville-bormes.fr / musee@ville-bormes.fr